

Dans le choix de nos produits ménagers, dans notre façon de jeter nos déchets, apprenons et respectons nos devoirs d'usagers de l'eau : nous agissons sur la qualité de l'eau...

A chaque acteur de jouer son rôle : l'Etat et les collectivités locales en ont un, les professionnels aussi, et nous, consommateurs, également !

ACHETONS AUTREMENT, ACHETONS MIEUX !

→ Utilisez les logos ou labels pour vous guider dans vos achats



Marque NF Environnement



Eco-label européen

Ils désignent des produits plus respectueux de l'environnement tout au long de leur cycle de vie. On les trouve pour des textiles, des peintures, des vernis, des appareils électroménagers. L'éco-label existe aussi pour les lessives et les détergents dans l'Union européenne mais on ne les trouve pas (encore) en France. Vous trouverez plus de renseignements auprès de l'AFNOR (Association Française de Normalisation). **Réclamez ces labels, garants et fiables d'une démarche écologique.**

→ Choisissez des marques "vertes", écologiques ou des produits recyclés

Leur impact sur l'environnement et la santé est réduit.

→ Choisissez des produits issus d'une agriculture alternative

L'agriculture biologique (logo AB), l'agriculture raisonnée, les labels de qualité (label rouge)...

Les produits meilleurs pour l'environnement sont aussi très souvent meilleurs pour votre santé !

CHANGEONS NOS COMPORTEMENTS, AGISSONS AU QUOTIDIEN !

Jetez au bon endroit

Utilisez des produits simples, de base, avec peu de composants.

Economisez, préservez

Faites appel à «l'huile de coude» ! C'est un petit effort avec beaucoup de conséquences. Consultez nos fiches "agir au quotidien..." qui vous proposeront de nombreux choix alternatifs !

Les petits gestes quotidiens permettent réellement de réduire les pollutions !



Le service Eco-Consommation vous renseigne ou vous oriente vers les organismes compétents.
Tél. 03 88 24 96 12

Conception graphique : Thierry Schmitt Graphiste - Rédaction : Anne-Julie GRIMM - Illustrations : Caro - 2004



Agissons pour moins de pollution !

L'eau potable, distribuée au robinet, est puisée dans nos ressources en eau. Il faut distinguer la qualité de l'eau potable et la qualité de nos ressources en eau.

En Alsace, 98% de l'eau distribuée au robinet est puisée dans des ressources en eaux souterraines (nappes phréatiques, sources...), naturellement mieux protégées que des eaux de surfaces (voir aussi la fiche n°1). Mais pour cause de pollution ponctuelle ou chronique, **il peut arriver que la ressource où l'on puise l'eau devienne polluée.** Si c'est une pollution chronique qui s'aggrave, il faut déplacer le captage d'eau. Cela peut coûter de 1,5 à 3 millions d'euros. Si la pollution est ponctuelle, un changement provisoire de ressource ou un mélange avec une ressource moins polluée peut être réalisé, pour un coût pouvant aller jusqu'à 6 millions d'euros.

En Alsace, lorsque l'on dit que la pollution de la nappe phréatique est importante et s'étend, cela signifie que localement la pollution souterraine de l'eau augmente. Mais, heureusement, la pollution évolue assez lentement pour que nous ayons le temps d'anticiper et éventuellement de déplacer les captages d'eau, sur les parties de la nappe qui ne sont pas ou peu polluées. Mais ce n'est qu'une fuite en avant ! **Si aujourd'hui nous buvons une eau du robinet potable avec pas ou peu de traitement, il est essentiel de préserver globalement la qualité de nos eaux souterraines pour que demain nous puissions encore boire une eau sans traitement...**

Si nos ressources en eau sont préservées, notre eau potable sera de meilleure qualité et son coût de production sera réduit.

Une pollution est soit accidentelle, soit chronique. Elle est accidentelle lorsqu'elle est liée à un événement imprévu. Elle est chronique lorsque la source de pollution est régulière, c'est un problème de fond.

Les pollutions peuvent être localisées ou diffuses dans l'espace. Elles sont localisées lorsque l'espace pollué est bien déterminé et peu étendu. Elles sont diffuses lorsque l'espace pollué est vaste et difficile à circonscrire.

D'une manière générale, notre eau potable est issue de ressources qui peuvent être exposées à des pollutions chroniques. En revanche l'eau potable, une fois distribuée dans le réseau, peut faire l'objet de pollutions localisées ou accidentelles. Pour en savoir plus consultez la fiche n° 3 "l'eau du robinet en toute sécurité".

▶ La pollution de nos ressources en eau

Nos ressources en eau peuvent être dégradées par des substances non toxiques mais en excès ou par des substances toxiques.

Une substance inoffensive et très utile en faible quantité, peut être polluante en excès. Certaines substances, qu'elles soient naturelles ou de synthèse (comme les pesticides), sont polluantes par leur présence même.

Un petit excès d'une substance peut être résorbé par le milieu naturel grâce à son pouvoir d'autoépuration. Mais un excès important d'une substance est fatal et provoque une pollution. Celle-ci sera d'autant plus grave que la substance est polluante, même en petite quantité.

L'eau à l'état naturel n'est pas toujours potable, mais elle n'est pas pour autant polluée. Elle est polluée lorsque la vie aquatique est perturbée. Il existe différents types de pollutions d'origine humaine.

Les apports excessifs de matières organiques biodégradables

Celles-ci sont issues des rejets des eaux usées domestiques ou industrielles et des rejets de sites d'élevages. Cette pollution perturbe l'équilibre biologique : l'activité des bactéries augmente, elles consomment de l'oxygène, par conséquent la disponibilité de cet oxygène dans l'eau diminue pour les espèces vivantes. Lorsque la pollution est ponctuelle, la rivière peut restaurer progressivement son équilibre.

Les apports excessifs de matières minérales (nitrates, phosphates)

Ces dernières proviennent des eaux usées domestiques, des industries et de l'agriculture. Il s'agit souvent de pollution chronique. L'agriculture joue un rôle important dans la pollution diffuse par les nitrates. L'excès de ces matières entraîne des déséquilibres tels que la prolifération de la végétation aquatique, l'appauvrissement de la teneur en oxygène de l'eau, la diminution des variétés d'espèces animales et végétales. C'est un phénomène que l'on appelle **l'eutrophisation.**

Les apports de substances toxiques

Elles sont nombreuses et variées : pesticides, métaux lourds, solvants chlorés... Elles proviennent de nos eaux usées domestiques (lorsqu'on jette un produit dans nos WC), industrielles, ou agricoles (utilisation des engrais et des phytosanitaires : pesticides).

Ces substances peuvent être toxiques immédiatement ou à terme, par bioaccumulation (accumulation dans les organismes tout au long de la chaîne alimentaire). Elles sont susceptibles d'avoir un effet sur la faune et la flore, alors même que leur concentration dans l'eau est infime ou non mesurable...

Les herbicides sont épandus sur les cultures, les espaces verts ou les jardins privés où ils peuvent être entraînés par ruissellement ou par infiltration jusqu'aux cours d'eau et nappes souterraines. C'est une pollution diffuse. Les solvants chlorés sont utilisés comme dégraissants dans l'industrie, chez les particuliers ou dans le nettoyage à sec. Ils peuvent provoquer une pollution localisée.

Aujourd'hui, les problèmes les plus fréquents de pollution de la nappe phréatique rhénane (entre les Vosges et la Forêt Noire) sont essentiellement dus aux nitrates

(surveillés depuis les années 1970), aux phytosanitaires (surveillés depuis les années 1990) et aux solvants.

L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable dans le respect des équilibres naturels sont d'intérêt général.

Article 1^{er} de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992.

▶ Comment polluons-nous ?

Nos comportements quotidiens ont un impact sur la qualité de l'eau, sur celle de l'épuration et sur les coûts : chaque fois que nous faisons la lessive, la vaisselle, que nous tirons la chasse d'eau, que nous utilisons des détachants, des cosmétiques, des engrais, des pesticides...

Nous consommons en moyenne 120 litres d'eau par jour et par personne, dont 93 % pour l'hygiène et le nettoyage. Certains d'entre nous désirons un intérieur aseptisé, une hygiène irréprochable, un jardin sans mauvaise herbe, et cela rapidement, efficacement, et avec un effort réduit. Les fabricants suivent et anticipent nos désirs, la liste des molécules de synthèse composant nos produits habituels ne cesse ainsi de s'allonger. Nous utilisons l'eau pour évacuer et nous débarrasser des déchets que nous produisons : nos propres déchets organiques, les nombreuses molé-

cules des produits du quotidien... Ce ne sont pas seulement nos 120 litres quotidiens d'eaux usées qui polluent, mais leur addition à ceux de nos voisins...



**ATTENTION A NOS REJETS !
BEAUCOUP DE POLLUTION :
BONJOUR LES DÉGÂTS !**